

Dès 2020, Suez veut passer d'un tonnage annuel de 400 000 t de plastiques recyclés à 600 000 t.



Tous © Suez

PLASTIQUES

Suez : le plastique à quitte ou double

Face à l'enjeu croissant que représentent la collecte à la source et la valorisation des déchets plastiques, le groupe Suez annonce le doublement de ses capacités de traitement industriel. Dans le même temps, le spécialiste des déchets renforce son dispositif de collecte innovant et incitatif Réco.

Doubler la capacité de traitement des déchets plastiques d'ici trois ans. Tel est l'objectif que s'est fixé le groupe Suez, qui passera ainsi d'un tonnage annuel traité de 400 000 tonnes à 600 000 tonnes dès 2020. L'un des enjeux pour l'industriel est de répondre à la multiplication spectaculaire – par 50 – des plastiques produits ces cinquante dernières années en Europe. « Chaque année, les pays européens produisent 50 millions de tonnes de plastiques et 25 millions de tonnes de déchets plastiques, dont un quart seulement sont recyclés. Et les chiffres vont croissant », rappelle Jean-Marc Boursier, directeur général adjoint de Suez chargé des activités recyclage et valorisation du groupe en Europe.

Pour l'heure, l'industriel, qui dispose de neuf usines de recyclage en Europe, produit quelque 150 000 tonnes de plastiques recyclés par an. À l'échelle européenne, le taux de ces derniers dans la production globale de plastiques

plafonne à 7 %. « Autrement dit, 93 % des plastiques présents sur le marché européen sont d'origine fossile. Le marché du plastique recyclé a donc l'avenir devant lui », avance Jean-Marc Boursier, qui précise toutefois que

l'objectif affiché par le ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot de recycler 100 % des plastiques à l'horizon 2025 est « inat-

Depuis 2014, cent kiosques Réco ont été installés en France par Suez.

